

FICHE DE RENSEIGNEMENTS D'ADHÉSION SAISON 2023 - 2024 (hors clubs)

Ecrivez en LETTRES CAPITALES (sauf l'adresse internet/mail)

Comment avez-vous connu l'ASTA (pour les r	nouveaux) :				••••••		
Numéro d'adhérent (à remplir uniquement p	our les ré-	adhé	esions) :				
Nom * :		•••••					
Prénom * :					•••••		
Date de naissance * :				Sexe:	F 🗆	МП	
Adresse * :	•••••						
	•••••						
Code postal * : Ville *	••••••	•••••	••••••		••••••		
Téléphone fixe :		•••					
Téléphone portable :		•••					
Adresse internet (mail) :		•••••					
Contact = personne à prévenir en cas d'accid	ent :						
Nom Prénom * :					• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
Téléphone * :		•••••	••••••			•••••	
Type d'adhésion demandée * :							
Adhésion sympathisant	5 euros		réservée au d'activités à			•	
Adhésion « Toutes activités »	48 euros						
Adhésion « Détente »	38 euros		☐ (uniquement chorale, jeux de société, culture et science)				
Etes vous intéressé(e) par le bénévolat : Oui 🛚			Non □ Plus Tard □				
Date :			Signature				

Maj: avril 2023

^{* :} champ à remplir obligatoirement – L'adresse mail permet l'envoi de l'écho ASTA Demi-tarif à partir du 1er mars : pour les personnes n'ayant jamais adhéré ou pour un ancien adhérent, n'ayant pas ré-adhéré au moins deux saisons consécutives.



Pour adhérer ou renouveler son adhésion à l'ASTA

Les tarifs pour la saison 2023-2024

Le Conseil d'Administration a voté en avril par mail les tarifs suivants pour la nouvelle saison :

- > Adhésion «Toutes activités» : 48 € ouvrant droit à toutes les activités de l'ASTA,
- Adhésion «Détente» : 38 € réservée aux activités chorale, jeux de société et culture et science
- Adhésion «Sympathisant» : 5 € réservée aux adhérents ne faisant plus d'activités à l'ASTA, hors bénévolat

Remise du dossier de ré-adhésion, deux cas possibles :

- Envoyer votre dossier par courrier (ou le déposer en toute sécurité dans la boîte aux lettres de l'ASTA N°67, au rez-de-chaussée de la Maison des Associations).
- Cas particulier des Echirollois faisant de la marche avec la section de marche de l'après-midi à Echirolles, et ne pratiquant aucune autre activité de l'ASTA se déroulant à Echirolles. Contacter Mireille Hervé (mireille.herve38@yahoo.fr ou 06 73 17 09 95) pour connaître les modalités de remise de votre dossier.

Votre dossier de ré-adhésion est constitué des documents suivants :

- 1) <u>Uniquement en cas de changements</u>, la fiche de renseignements avec seulement les modifications remplies
- 2) dans tous les cas, un chèque par adhérent du montant de la cotisation (ne pas oublier de noter au dos du chèque les mentions suivantes : la saison et le type d'adhésion, le numéro d'adhérent, le nom et le prénom de l'adhérent),
- 3) dans tous les cas pour l'adhésion « Toutes activités » si le dernier certificat médical remis à l'ASTA date de plus de 3 ans, un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins de 6 mois au 1^{er} septembre.

Pour vérifier si votre adhésion a été enregistrée :

Sur la page Les publications du site Adhérents, lien « Informations Adhérents », vous trouverez à la rubrique « Adhésions et Ré-adhésions », un tableau avec la liste des numéros d'adhérents dont l'adhésion a bien été enregistrée (par ordre croissant).

ATTENTION:

- → Ne pas envoyer votre carte d'adhérent
- → <u>tout dossier incomplet</u> ne pourra pas être traité ; vous devrez d'abord le compléter (dossier conservé à l'ASTA). Merci à tous les anciens adhérents de tenir compte de ces indications

Maj: avril 2023



Pour votre première adhésion

Les tarifs pour la saison 2023-2024

Le Conseil d'Administration a voté en avril par mail les tarifs suivants pour la nouvelle saison :

- > Adhésion «Toutes activités»: 48 € ouvrant droit à toutes les activités de l'ASTA.
- Adhésion «Détente» : 38 € réservée aux activités chorale, jeux de société et culture et science
- Adhésion «Sympathisant» : 5 € réservée aux adhérents ne faisant plus d'activités à l'ASTA, hors bénévolat

Rendez-vous aux permanences prévues à cet effet.

De septembre à décembre :

- Lundi de 14h à 16h
- . Vendredi de 9h30 à 11h30

De janvier à fin juin :

. Lundi de 14h à 16h

Préparer :

- 1) la fiche de renseignements (ci-dessus) complètement remplie,
- 2) un chèque par adhérent,
- 3) un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de moins de 6 mois pour l'adhésion « Toutes activités ».

Tous les renseignements voulus vous seront donnés, et votre carte d'adhérent vous sera remise immédiatement.

Si vous ne pouvez-pas vous déplacer à l'ASTA, vous pouvez procéder par courrier ou dépôt du dossier dans notre boite aux lettres, mais ajoutez une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de la carte d'adhérent.

Les adhésions déposées à l'ASTA pour la saison 2023 / 2024 seront valables dés le 1er juillet 2023 (au lieu du 1er septembre et jusqu'au 31 août 2024. Une seule condition : le dossier doit être complet.

Maj: avril 2023